

Le **secrétariat général pour l'investissement** (SGPI) est une administration française placée sous l'autorité du Premier ministre.

Adresse

Hôtel de Cassini

Les missions du secrétariat général pour l'investissement

Le SGPI est chargé de veiller à la cohérence de la politique d'investissement de l'État au travers de plusieurs missions² :

- préparer les décisions du Gouvernement relatives aux contrats passés entre l'Etat et les organismes chargés de la gestion des fonds consacrés aux investissements d'avenir ;
- coordonner la préparation des cahiers des charges accompagnant les appels à projets et vérifier leur cohérence avec l'action du Gouvernement en matière d'investissement d'avenir et de réforme des politiques publiques ;
- coordonner l'instruction des projets d'investissement et formuler des avis et propositions ;
- veiller à l'évaluation, a priori et a posteriori, des investissements, et notamment de leur rentabilité ;
- dresser un bilan annuel de l'exécution du programme ;
- appuyer et animer des dispositifs thématiques d'évaluation ministériels des investissements ;

Cette administration est dirigée par le commissaire général et son adjoint.

Les bureaux occupent l'hôtel de Cassini.

Composition :

Secrétaire général :

depuis 2018 : Guillaume Boudy⁷

Présidents du comité de surveillance :

depuis 2018 : [Patricia Barbizet](#)^{9,10}

Personnalités qualifiées du comité de surveillance

- 2021-en cours : Patricia Barbizet, Patrice Caine, Jean-Michel Dalle, Edith Heard, Tatiana Jama, Carlos Moedas, Michèle Pappalardo, Guillaume Richard, **Alain Rousset**, Marie-Noëlle Semeria¹⁴.

Députés du comité de surveillance en 2021 :

Laurent Saint-Martin, Olivier Marleix, Isabelle Florennes, Christelle Dubos¹⁵.

Sénateurs du comité de surveillance en 2021 :

Sonia De La Provôte, Claude Nougéin, Sabine Van Heghe, Alain Chatillon¹⁶.